



Bulletin municipal

Février 2022

Édito du maire,

À l'heure où ces mots sont écrits, la situation sanitaire est loin d'être sous contrôle. Certains évènements ne pourront encore se tenir, à l'instar des vœux de la municipalité, qui malgré l'envie de vous retrouver et de partager un chaleureux moment, ne pourront être organisés cette année encore. Il en est de même pour le repas des aînés prévu le 6 février. Cette année encore, il sera remplacé par un colis composé de produits locaux et d'un « bon repas » à utiliser auprès des restaurateurs de la commune.

Nos associations ont, elles aussi, rencontré des difficultés à maintenir leurs activités. Certains évènements ont pu être organisés grâce à la ténacité des bénévoles. Tous ces rendez-vous nous manquent.

Une nouvelle année qui commence est souvent l'occasion de dresser le bilan. Même si les contraintes sanitaires ont continué à rythmer notre quotidien, certaines réalisations ont pu être finalisées. Sans être exhaustif, on peut présenter les plus visibles, avec le parking du Couderc, l'aire de jeu du lotissement des Serres, mais aussi un programme important de voirie, de réfection de chemins, de murs. 2022 ne sera pas en reste ! De nouvelles réalisations verront le jour avec notamment la réhabilitation du bâtiment de la Poste, l'aménagement de la route du Moulin-Bas avec des travaux d'accessibilité vers le nouveau bâtiment de la CUMA. Ces travaux sont en cours.

Au fil de cette année, nous vous informerons sur l'avancement et surtout le financement de nouveaux projets : École, salle polyvalente, place de la mairie, place de l'Église, aménagement du village de Varazoux, amélioration énergétique de nos biens locatifs, régularisation des captages... Parallèlement à ces projets structurants mais construits à long terme, nous n'oublierons pas votre quotidien avec la nomination des rues, la voirie, la gestion des déchets, le soutien aux associations, l'accueil des enfants sur le temps périscolaire...

2022 sera, je l'espère aussi sous le signe de l'espoir. L'espoir d'une vie normale retrouvée, de retisser à nouveau les liens qui nous manquent tant aujourd'hui. Les liens réels plus que les liens virtuels, le plaisir de se réunir, le plaisir de célébrer les fêtes. Je vous souhaite tout cela.

Soyez assurés que vos élus et le personnel communal sont au service de notre collectivité, de notre quotidien.

Au plaisir de vous retrouver rapidement pour nos prochains évènements.

Très bonne année à tous... et bonne lecture.

An cœur de notre commune.

Marché du Valdo : un bilan positif !

Depuis le 7 mai 2021, pendant la belle saison, la place du village a été animée chaque vendredi soir par un marché de produits locaux. Mis en place à l'initiative de l'association Les Rendez-vous dans L'Valdo, ce marché est devenu un rendez-vous attendu et apprécié.

Accueillant selon la saison entre 10 à 20 producteurs des alentours, il met en valeur la diversité de produits locaux, participe à l'économie locale tout en préservant le caractère rural de la commune.

Dans les villages du Valdonnez, l'activité d'élevage domine et ses débouchés dépassent l'échelon local. Mais d'autres formes d'agriculture de proximité sont en train de se développer et diversifient l'offre de produits locaux. Le marché vise donc à soutenir les productrices et les producteurs dans la commercialisation de leurs produits.

Il contribue aussi à créer une attractivité locale et à favoriser le lien social dans notre village. C'est pourquoi, ponctuellement après le marché, des temps conviviaux sont organisés autour d'un repas partagé et d'une petite animation culturelle.

Le marché est en sommeil pendant l'hiver mais il installera à nouveau ses bancs dès le printemps.

Alors rendez-vous au mois d'Avril.

Plus d'informations : page Facebook Rendez-vous dans L'Valdo.

A la rencontre des pollinisateurs sauvages du Valdonnez : un programme riche en activités et en surprise pour 2022.

Dans le cadre du projet « Polliniz'acteurs – Agir et préserver ! », le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Lozère et ses partenaires locaux ont concocté un programme diversifié pour le plaisir de tous. L'objectif est de faire découvrir, par des conférences, des randonnées, des visites de jardins, des ateliers auprès des scolaires, l'importance du rôle des insectes pollinisateurs pour l'humain, l'environnement et la biodiversité.

Une large place sera donnée à l'action ! Collectivités, associations, citoyens...

chacun peut agir à son niveau et selon les moyens dont il dispose pour offrir des milieux propices aux insectes pollinisateurs qui connaissent actuellement un déclin rapide et incontestable, devenant de fait une préoccupation majeure pour les pouvoirs publics, l'agriculture et la société civile. Tout au long de l'année 2022, des actions de sensibilisation à destination

de différents publics vont se tenir, permettant d'offrir à l'échelle du Valdonnez, le gîte... et le couvert aux abeilles sauvages, des pollinisatrices hors-pair !



Le programme sera mis à jour régulièrement sur les sites de votre commune et du CPIE de Lozère.
<http://www.reel48.org>

Ou connectez-vous sur la page Facebook du programme :
[@Pollinizacteurs48](#)

Quels noms pour nos rues ?

L'adressage consiste à attribuer un nom à chaque voie de la commune et à assigner un numéro à chacun des bâtiments desservis par la voie.

Certes obligatoire uniquement dans les communes de 2000 habitants et plus, il est indéniable qu'un bon adressage est nécessaire dans tous les territoires pour permettre en particulier :

- l'accès rapide des services de secours
- les livraisons aux bons destinataires
- une meilleure gestion des services communs au bénéfice de nombreux organismes en charge notamment des missions de service public (desserte des réseaux, recensement, gestion de l'eau et de l'assainissement, etc ...)

La dénomination des voies publiques relève de la seule compétence du conseil municipal ;

la numérotation résultera ensuite d'un arrêté pris par le Maire.

Ce travail sur la commune avait été initié par la précédente équipe municipale dès 2015 ; certains se souviendront qu'à l'époque, l'avis des habitants avait été sollicité quant aux noms à attribuer aux voies communales. Ces travaux, mis en sommeil en raison de quelques contraintes administratives et techniques, ont été repris pour que l'activité antérieurement déployée ne reste pas vaine ; ceci prenant place logiquement dans le prolongement du nouveau classement des voies communales adopté par le conseil municipal en décembre 2021.

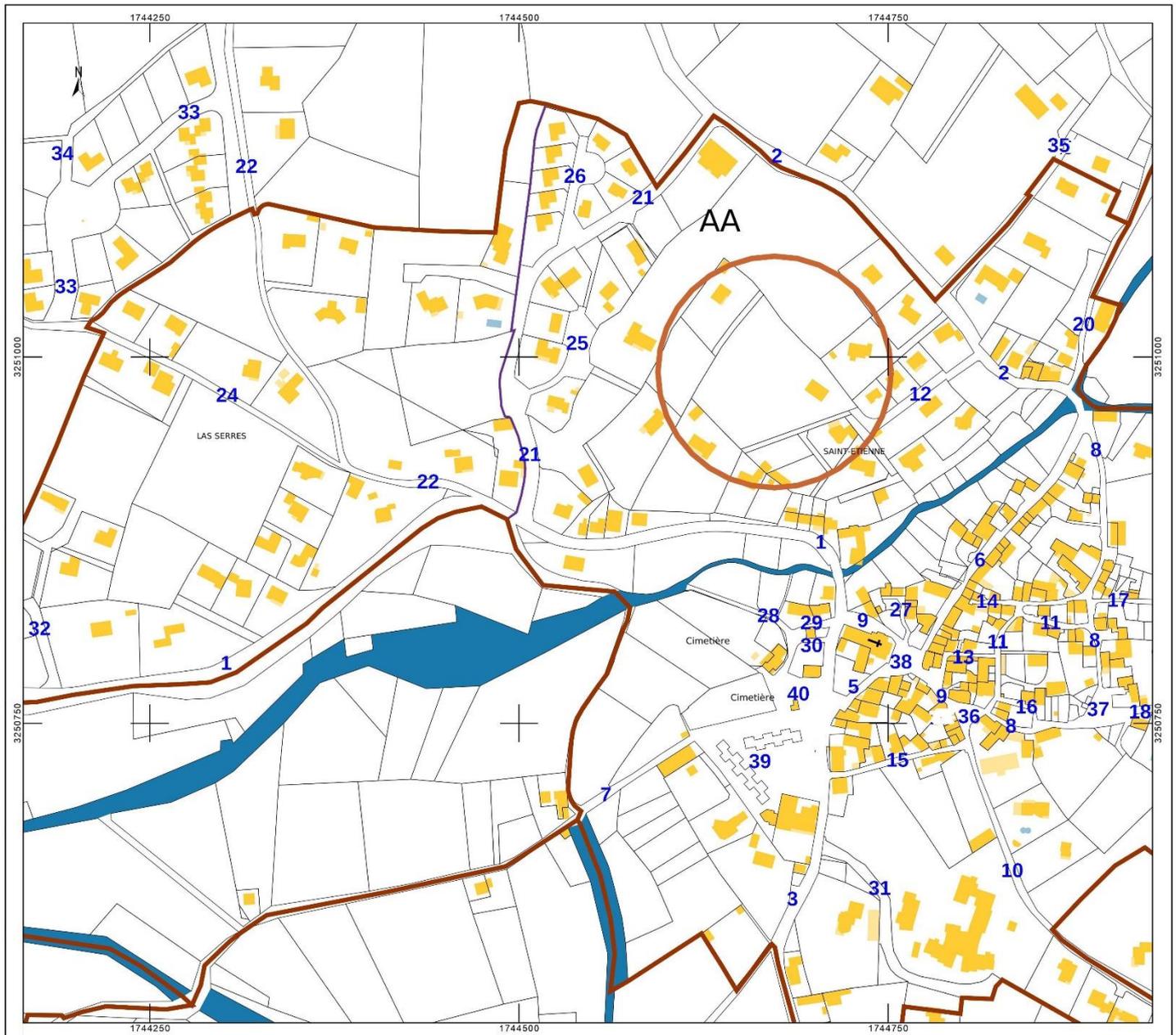
A ce jour, un pré-projet a été validé par le conseil. Vous trouverez donc ci-après un tableau récapitulatif de la dénomination des voies et le plan du village sur lequel sont reportées les références propres à situer chacune d'elles. A noter que dans un premier temps, seules les rues du bourg sont concernées ; la numérotation des bâtiments des différents hameaux interviendra dans un second temps.

La délibération sera probablement prise lors du prochain conseil municipal, opération précédant l'arrêté du Maire relatif à la numérotation puis la pose des plaques de rue et des numéros de bâtiment par les agents des services techniques. Naturellement, vous serez informés à chaque stade de la procédure.

Dans le cadre de la nécessaire collaboration des citoyens dans les choix qui les concernent, vous disposez donc de tous les éléments de nature à formuler, pendant quelques semaines encore, vos éventuelles observations sur la dénomination des voies ou d'obtenir toutes informations complémentaires sur ce sujet en contactant le secrétariat de mairie de préférence par son adresse courriel soit mairie.valdonnez@orange.fr

N° SUR LE PLAN	NATURE DE LA VOIE	LIBELLÉ DE LA VOIE
1	RD 125	ROUTE DE MENDE
2	RD 25	ROUTE DE VARAZOUX
3	RD 25	ROUTE DU PONT ROUGE
5	RD 25	RUE DU CALVAIRE
6	RD 25	RUE DROITE
7	VC 13	ROUTE DU MOULIN BAS
8	VC 20	RUE DU BARRY
9	VC 21	RUE DU CENTRE
10	VC 21 suite	CHEMIN DE BASSY
11	VC 22	RUE DES 3 FONTAINES
12	VC 23	RUE DU COLOMBIO
13	VC 24	RUE DU MOYEN ÂGE
14	VC 25	RUE DU PORCHE
15	VC 26	RUE DE ROUSTOGNE
16	VC 27	TRAVERSE DU COUDERC
17	VC 28	SENTIER URBAIN V
18	VC 29	CHEMIN DES SAGNOLLES
20	VC 31	CHEMIN DE VENTAILHAC

N° SUR LE PLAN	NATURE DE LA VOIE	LIBELLÉ DE LA VOIE
21	VC 32	RUE TRAVERSIÈRE
22	VC 33	RUE DES SERRES
24	VC 35	RUE DE BALDUC
25	VC 36	IMPASSE LES FAYSETTES
26	VC 37	IMPASSE LA COMBASSE
27	VC 38	IMPASSE DE LA FONTAINE
28	VC 39	PROMENADE DU VERGER
29	VC 40	RUELLE DE L'ÉGLISE
30	VC 41	TRAVERSE DE LA PARO
31	VC 42	RUE MARIA VINCENT
32	VC 43	RUE DES CLAPAS
33	VC 44	RUE DES CHAZELLES
34	VC 45	IMPASSE DES CHAZELLES
35	VC 9	CHEMIN DU SAPET
36	VC 90	PLACE DU BARRY
37	VC 91	PLACE DU COUDERC
38	VC 92	PLACE DE L'ÉGLISE
39	VC 93	PLACE DE LA MAIRIE
40	VC 94	PLACE DE LA POSTE



Info dernière minute...

Bonne nouvelle pour l'école communale !

Suite à l'augmentation du nombre d'élèves scolarisés à l'école du village et à une demande d'ouverture de classe de la part des enseignantes, de la mairie et des représentants de parents d'élèves, la Direction Académique des Services de l'Education Nationale a voté l'attribution d'un poste supplémentaire lors de la commission sur la carte scolaire le 8 février.

A la rentrée prochaine, il y aura donc une ouverture de classe et l'école du village sera ainsi dotée de 5 classes. Nous nous réjouissons de cette bonne nouvelle !

Nous travaillons avec l'équipe enseignante afin de préparer au mieux cette ouverture (organisation, locaux...) "

Les réalisations en cours.

Après l'obtention de plusieurs subventions, dont l'État à hauteur de 152.055 €, et le Conseil départemental de Lozère à hauteur de 57.241€ les travaux ont pu démarrer au sein du bâtiment de la Poste. Les appels d'offres publiés, les différents lots (11 au total) ont été pourvus par des intervenants et validés en conseil municipal. Les travaux consisteront à la réhabilitation du logement, la rénovation énergétique, la réfection de la toiture, cela pour un coût total de 261.713€.



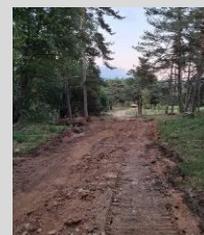
Les travaux sont lancés !

Autres travaux débutés, c'est celui de la route du Moulin et l'accessibilité de la CUMA. Ce projet, suivi par le cabinet Amat comprends notamment l'enfouissement des réseaux de St Étienne vers la nationale, l'assainissement de St Étienne vers la croix (dessous la maison télécom), la création d'une « voie nouvelle » pour les adhérents de la CUMA afin de sortir sur la nationale en toute sécurité et l'élargissement de la route du Moulin jusqu'à la CUMA permettant l'entrée des adhérents. Ces travaux ont un coût, 279.925€ avec une subvention obtenue de 80%, le CD 48 apportant 222.296€.

EN BREF... Sur les routes... En ce début d'année plusieurs travaux sont en cours ou ont pu être terminés grâce aux différentes subventions obtenues. Ainsi, les travaux de voiries aux Laubies avec la réfection du pont et l'accès au cimetière en enrobé ont été effectués, comme la totalité de la voie communale de la Bazalgette. Les agents techniques de la commune ont aussi effectué des tâches de réfection de voirie en enrobé à froid dans les villages. En tout ce ne sont pas loin de 57 000 € qui ont été investis dans le programme de voirie en 2021. Les chemins ne sont pas en reste non plus puisque le chemin entre La Borie et le Montet a été rénové ainsi que le chemin des Faux. Cela représente un budget total de 35.000 €. À noter que le chemin de Varazoux menant aux « 4 chemins » sera très prochainement refait.



Vous avez pu constater, depuis cet automne le parking du Couderc est en travaux. À terme, il pourra accueillir 5 places de parking. Ce terrain a pu être récupéré par la mairie du fait de la procédure des biens vacants. Cet aménagement du parking et la rénovation de la Chazelle ont un coût de 26.697 € avec un financement CD 48, Parc National des Cévennes et État.



Sentier de l'étang de Barrandon : Le projet, imaginé à l'origine par la commune et porté dorénavant par la communauté de communes Mont-Lozère de par sa compétence en matière de tourisme, consiste en l'aménagement d'un sentier d'interprétation propre à faire découvrir la faune et la flore d'un milieu humide. Conduit sur le terrain par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont Lozère et son Pôle de Pleine Nature avec l'appui particulièrement éclairé du Parc National des Cévennes, ce parcours piéton permettra de cheminer depuis une plateforme aménagée en bordure du sentier montant vers le nord et fera le tour complet de l'étang sur une distance de 2,2 kms. La phase d'étude et de conception du projet, conduite par deux entreprises spécialisées, est en cours ; elle sera suivie des travaux immobiliers de délimitation et d'aménagement des espaces puis d'installation des équipements pour une ouverture au public prévue en juillet 2022.

Zoom sur... les missions de vos élus

Vos élus représentent la commune au sein de nombreuses structures, à savoir :

AGEDI (syndicat intercommunal d'informatisation)	Bruno CHAINAY
Pays d'Art et d'Histoire Lot en Gévaudan	Alain GALLIERE
SIAEP du Causse de Sauveterre (Eau potable)	Jacques PRADEILLES, Emmanuelle VINCENT Suppléant : Mickaël MEYRUIEX
Lozère Numérique	André FERRIER Suppléant : Bruno CHAINAY
SDEE (Energie et équipement)	Gérard BONHOMME Suppléant : Alain GALLIERE
Lozère Énergie	Gérard BONHOMME
CNAS (Action sociale)	Emmanuel DURAND
Lozère ingénierie	Gérard BONHOMME
Parc National des Cévennes	Emmanuel DURAND
SELO (Lozère aménagement)	Jean-François CHABERT ; Alain GALLIERE

Ils siègent dans les instances dirigeantes de la communauté de communes du Mont Lozère :

Au Conseil communautaire : Benoit MALAVAL, André FERRIER, Emmanuel DURAND

Au Bureau : André FERRIER

En Commission « Enfance et jeunesse » : Benoit MALAVAL

En Commission « Travaux et services techniques » : André FERRIER

Et représentent la communauté de communes :

SAGE Lot Amont (Protection et gestion du milieu) : Emmanuel DURAND

Syndicat mixte Lozère Centre (Ordures ménagères) : Emmanuel DURAND

Ils participent à définir les orientations de l'Office de tourisme Mont Lozère au sein du Conseil d'exploitation :

Benoit MALAVAL et André FERRIER mais aussi deux professionnels de la commune, Mathieu ROMAIN pour la « Restauration » et Nicolas LABEAUME pour le « Commerce et l'Artisanat ».

Sur vos agendas

- 05 Mars 2022

Trail de Bassy

À partir du 1 Avril – tous les vendredis de 16h30 à 19h30

Marché de producteurs
Place de la mairie

- 3 Avril 2022

Loto de l'APE Salle polyvalente
St Étienne du Valdonnez

- 9 Avril 2022

Nuit du Loto
Salle polyvalente St Étienne du Valdonnez

- 1er Mai 2022

Déjeuner aux Manouls Varazoux

- 15 Mai 2022

Grand Loto
Salle polyvalente St Étienne du Valdonnez

- 28 Mai 2022

Marche gourmande

- 10/11 Juin 2022

Festival de Balduc Varazoux
Concert/ restauration pétanque

- 8/9/10 Juillet 2022

Fête votive - loto / pétanque
animation enfants / Soirée DJ
Place du village

- 5 Août 2022

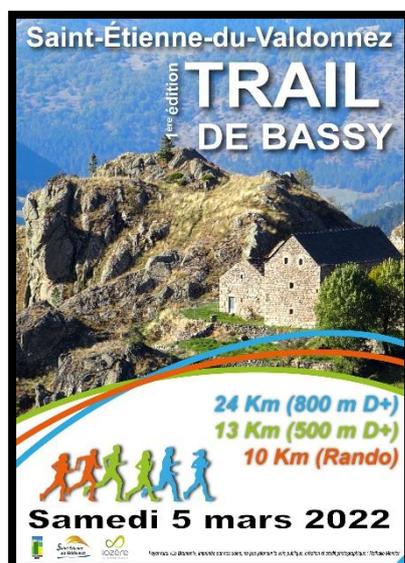
Loto gourmand
Salle polyvalente St Étienne du Valdonnez

- 14 Août 2022

Jeux Inter villages Varazoux

- 9 Septembre 2022

Pains/ Pizzas
Place de Varazoux 19h



INFO TRAIL – Foyer Rural du Bramont.

Afin de diversifier ses activités d'animation de la commune, le Foyer Rural organise le premier 'Trail de Bassy' le 5 mars 2022. Cet évènement est programmé au calendrier des courses hors stade de Lozère et devrait s'inscrire durablement dans le planning des meilleurs coureurs hommes et femmes du département et au-delà.

Au programme : 1 trail de 24km (une boucle passant par le lac de Barrandon), 1 trail de 13km (2 boucles autour de St Etienne) et une randonnée de 10 km ouverte à tous les marcheurs. A l'issue des courses et rando, le foyer rural propose aux coureurs, accompagnateurs et public une soirée animée par Guillaume Caparos. En espérant une météo favorable au déroulement de cette journée qui se veut sportive et festive.

L'agenda des animations est lancé !

INFOS PRATIQUES

Horaires d'accueil du public de la mairie :

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h00

Mardi : Fermée

Mercredi : 13h30-17h00

Jeudi : 13h30-17h00

Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

Tel. :04.66.48.01.66

Mail : mairie.valdonnez@orange.fr

Page Facebook : Saint-Etienne-du-Valdonnez
(communauté)

Site internet : www.saint-etienne-du-valdonnez.fr

Horaires de la déchetterie :

Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Samedi : 8h30-12h00

Horaires des navettes Mende/Florac

Au départ de Saint-Étienne du Valdonnez

Vers MENDE :

Lundi au samedi : 7h35

À partir du 1/11 et jusqu'au 15/04

du lundi au vendredi : 13h35

Du 16/04 et jusqu'au 31/10

du lundi au vendredi : 13h55

Vers FLORAC :

du lundi au samedi : 12h25 et du lundi au
vendredi : 17h55

État civil 2021



Naissances

MAZOYER - PLO Julian le 15 septembre 2021

MATHIEU Nina le 20 septembre 2021

LE ROLLE Elwenn le 8 octobre 2021

DURAND Martin 5 décembre 2021

MOULIN - SUSSAC Alba 19 décembre 2021



Décès

PRADEILLES Lucie le 4 septembre 2021

VINCENS Louis le 2 octobre 2021

SEGUIN Lucette le 31 décembre 2021

Brèves communales...



Et la lumière fut ! Des candélabres ont été installés récemment au lotissement des Serres. L'aire de jeu est fonctionnelle, un terrain de pétanque a été créé et, pour sécuriser au mieux ce lieu une clôture est en cours d'élaboration par l'entreprise Hermabessière.

Le repas des aînés. Cette année encore, le repas des aînés initialement prévu le 6 Février ne pourra se tenir compte tenu des restrictions sanitaires. Cependant comme l'année passée nos aînés âgés de 70 ans ou plus se verront apporter par les élus un panier de produits locaux.

Aux urnes ! Les 10 et 24 Avril prochain se tiendra l'élection présidentielle. Le bureau de vote sera ouvert de de 8h à 18h.

C'est à vendre ! Le mobilier de l'ancienne épicerie du village sera très prochainement en vente. Plus d'informations sur le site de la mairie (conditions et tarifs).

Nouvelle adhésion. La commune vient d'adhérer à Lozère Energie afin de réaliser les diagnostics énergétiques des biens locatifs. Une première étude a été faite concernant les préconisations en termes de chauffage ou d'isolation